



## Comité Technique de l'INRAE - 28 septembre 2021

### Déclaration liminaire des élus CGT

La situation sanitaire s'améliore grâce à la vaccination. La CGT-INRAE continue de penser que l'extension de la vaccination nécessite une vaccination sur tous les lieux de travail et dans les quartiers les plus défavorisés. Cette approche est plus efficace et socialement plus juste que le pass sanitaire, dont nous continuons de demander l'abrogation. Les mises à pied de fonctionnaires sont scandaleuses et la CGT -INRAE défendra tous les salariés, qui pourraient être concernés par ces mesures à l'INRAE.

La CGT-INRAE espère que ce ralentissement de l'épidémie permettra un déconfinement de nos luttes. Celles-ci payent. Le mouvement massif sur les retraites en 2019-2020 a contraint le gouvernement à renoncer à sa réforme des retraites, qui est suspendue à ce jour. C'est un recul considérable, que le gouvernement tente de minimiser, en faisant croire que la crise sanitaire en est la seule cause. Or de nombreuses lois sont passées pendant la crise, ce qui prouve bien que ce retrait ne s'explique que par notre mobilisation.

**Les raisons de nous mobiliser sont encore plus importantes dans cette rentrée 2021. La CGT appelle à manifester et faire grève le 5 octobre pour :**

1. Une augmentation générale des salaires et des minima sociaux, un smic à 2 000 € brut et le dégel du point d'indice dans la fonction publique.
2. Un retour au plein emploi avec un moratoire sur la fermeture des entreprises et la diminution du temps de travail à 32 heures.
3. Le développement de notre protection sociale avec l'arrêt des exonérations patronales et un remboursement à 100 % des soins de santé par la Sécurité sociale.
4. Un renforcement de notre système de retraite par répartition avec un âge de départ à 60 ans à taux plein avec 37.5 annuités de cotisation.
5. Une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes

**Au sein de l'INRAE les raisons de se mobiliser sont aussi importantes.** L'application de la loi de transformation publique à l'INRAE est en voie de faire éclater nos collectifs et accroît la souffrance des personnels. **La suppression des prérogatives des CAP en matière d'avancement a conduit à la création d'un système kafkaïen pour l'avancement à l'INRAE avec une grille d'appréciation et de notation avec ces 37 critères infantilisants, que de nombreux directeurs d'unités ont critiqué.** Un nombre ridicule de promotions proposées et toute cette mascarade dont le bilan est présenté à ce comité technique aboutit à une prise en compte de l'ancienneté largement diminuée entre 2019 et 2021. La CGT-INRAE continue à exiger le retrait pur et simple de cette grille.

**La direction générale multiplie les primes à la tête du client, à défaut d'une augmentation du point d'indice pour rattraper les 18% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000.** Nous allons débattre de l'actualisation du RIFSEEP à ce comité technique. La CGT INRAE redemande à la direction générale de respecter le compromis trouvé en 2017, de ne pas élargir la liste des fonctions ouvrant à une modulation de l'IFSE, de renoncer à l'application effective de la prime à la tête du client qu'est le CIA. Pour un même corps et grade, le montant de la prime doit être le même pour tous les agents. **Nous demandons aux agents de se mobiliser sur les sites en signant et en faisant [signer la pétition](#) que nous avons lancée début septembre.**

**Dans le bilan social 2020, qui nous est présenté, le nombre de techniciens a baissé encore de 7% depuis 2018 à l'INRAE,** baisse qui s'ajoute à une baisse de 30% de ces effectifs entre 2000 et 2019 à l'INRA, contrairement aux promesses qui nous avait été faites de rééquilibrage des recrutements en faveur de ces corps. Le nombre de précaires, hors doctorants et stagiaires, présents à l'INRAE demeure trop élevé avec 37% des effectifs physiques.

Ces politiques de management par l'avancement au mérite, les primes et la précarité contribuent fortement aux inégalités salariales entre les hommes et les femmes qui se montent à 352 € par mois, comme le montre le rapport présenté à ce CT.

**Pour finir la CGT INRAE veut profiter de cette occasion pour se faire l'écho du mécontentement de certains doctorants payés par l'Institut,** qui se sont aperçus que suivant les situations, début de thèse à l'INRA ou à l'IRSTEA, et date de signature du contrat, ils n'avaient pas tous le même salaire. La CGT-INRAE demande à la direction générale de mettre un terme à cette inégalité inadmissible en alignant par le haut le salaire de tous les doctorants et compenser le moins-perçu conséquent pour celles et ceux qui ont été ainsi lésés.

# TOUS ENSEMBLE EN GREVE ET EN MANIFESTATION MARDI 5 OCTOBRE



## Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou [cgt@inrae.fr](mailto:cgt@inrae.fr)



Centre INRAE : .....

Qualité (M. ou Mme) : ..... NOM : .....

Prénom : ..... Date de naissance : .....

Corps : ..... Grade : .....

E-mail : .....